

TAPAJ, une alternative à l'errance des jeunes

INSERTION Initié au Québec en 2002, le dispositif TAPAJ est arrivé en France il y a dix ans, d'abord dans les grandes villes avant de toucher un réseau plus local. Questions à Anne-Marie Pita, conseillère municipale déléguée à la prévention de la délinquance.



Pouvez-vous nous présenter TAPAJ ?

TAPAJ (travail alternatif payé à la journée), c'est la possibilité d'employer des jeunes entre 18

et 25 ans en errance dans la rue, en leur confiant une mission de 4h et en les payant dès la fin de chaque journée. En leur permettant d'obtenir des espèces régulièrement, le dispositif a maintes fois démontré que ces jeunes ne mendient plus dans les rues, l'argent gagné leur suffisant à assumer leurs dépenses quotidiennes.

TAPAJ ne sert-il qu'à gagner de l'argent ?

Non, au delà d'une question d'insertion professionnelle rémunérée, TAPAJ est aussi le

moyen de faciliter l'accès à des soins, à un logement pour des jeunes en rupture sociale. En allant chercher leur paie chaque jour au point santé, ils croisent psychologues, assistantes sociales et ainsi le dialogue est favorisé.

Comment ce dispositif fonctionne-t-il sur Mont de Marsan ?

La Ville de Mont de Marsan a lancé son dispositif début octobre, en partenariat avec les associations La Source et l'AST, pour une première période expérimentale de 3 mois, qu'elle finance et coordonne. Six jeunes ont participé au nettoyage des rues du centre-ville en coordination avec le service Propreté Urbaine, permettant en quelques heures la récolte de dizaines de sacs de déchets en tout genre.